

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives
www.mairie-ecuelles.fr

Le mot du Maire :

Si le mois de mars est celui du renouveau de la nature avec le retour du Printemps, c'est aussi pour le Conseil Municipal, celui du vote du Budget Communal.

Pour arriver à ce vote, un gros travail aura été nécessaire. Les commissions se seront réunies durant ce premier trimestre pour faire leurs prévisions de travaux et leurs propositions en matière de priorité.

La Commission Finances aura elle, avec l'aide des Secrétaires de Mairie (Mesdames Anquet et Cahart) la lourde et ingrate tâche de faire les arbitrages nécessaires à la constitution d'un budget équilibré. Beaucoup de discussions sur les choix toujours difficiles à faire.

Si la nature est faite de différentes saisons, peut être est-ce après tout pour rythmer les travaux des Conseillers Municipaux... !



Jacques Maréchal

RD 218, LA SAGA CONTINUE...

Mais que s'est-il encore passé entre le pont de l'Orvanne et l'entrée du lotissement de Ravanne ?

La fin des travaux du RD 218 !

Un petit rappel : la pose des bordures de trottoirs et des bordures chasse-roues a été réalisée en août 2002. Ce travail effectué rapidement, trop rapidement, a été bâclé et présentait des malfaçons inacceptables.

La Municipalité a émis, à l'époque, des réserves et n'a pas payé la part des travaux qui lui incombait (60% des bordures de trottoirs). Le Conseil général, maître d'œuvre, a reconnu le bien fondé de nos remarques : le travail doit être refait pour les bordures de trottoirs ... par une autre entreprise... aux frais de celle ayant réalisé les premiers travaux. Simple, non ?

On imagine la suite : contestation, négociation, procédures, etc., pour arriver fin décembre, au moment des intempéries hivernales. Joyeux cocktail.

Mais ça y est !

Enfin, pourrai-je compléter. Les bordures ont été reprises, l'enduit des trottoirs a été réalisé et une petite zone arbustive sera aménagée.

Les bordures chasse-roues, sur le pont, vont rester en l'état. Il semblerait, à dire "d'experts", qu'elles soient bien posées. A vous d'apprécier...

Maintenant, c'est la route départementale le long du canal qui présente des signes inquiétants de faiblesse. Mais nous sommes rassurés, la DDE est au courant et veille...



Alain GIRAULT, 1^{er} Adjoint

2002 en quelques chiffres

(d'après sondages Ifop et autres informations collectées sur les sites Internet ministériels fin janvier 2003).

Ces chiffres forment notre quotidien ; la presse en parle mais ils sont fugitifs et nous n'avons pas le temps de les assimiler, de les analyser.

Il nous a semblé intéressant de vous indiquer une rétrospective (certes bien incomplète !) de quelques données dans tous les secteurs : économique, social, sportif et politique.

Société - 61,4 millions d'habitants en France

Sportifs de l'année - Laurent Jallabert 88% suivi de près par Thierry Henry : 87%

Français populaire - Abbé Pierre est apprécié par 44 % des personnes interrogées

Sécurité routière – 88% des personnes interrogées approuvent le renforcement des sanctions lors des délits routiers sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue.

Santé – 80% des personnes interrogées sont favorables pour abréger les souffrances des personnes atteintes de maladies incurables et insupportables

Situation sociale en France - 80% des français inquiets ou très inquiets (en augmentation de 5% par rapport à 2001)

Economie - Taux d'inflation 2002 : 2.3%
 Taux de chômage : 4,8%

Politique nationale - Présidentielles 2002 - 1^{er} tour J. Chirac : 19,88% ; 2^{ème} tour : 88.28% des Français refusent Le Pen (voix exprimées)

Politique internationale – Intervention des militaires français en Irak : avis des Français interrogés défavorable à 76%

Politique locale : Le Maire est l' élu préféré de 74% des Français ; 42% des Français ne connaissent pas leur sénateur. (d'après Le Journal des Maires).

NDLR : Mais, qui est notre sénateur ?¹ (réponse en bas de page)

De nombreux sites Internet peuvent compléter ces quelques chiffres (pour ceux qui y ont accès).

Le coin des Associations

A.D.S.C.E. NOUVELLE SECTION

L'A.D.S.C.E. souhaite créer une section culturelle de cours de dessin, peinture et poterie. Ces cours concerneraient dans un premier temps uniquement les adultes.

Afin de concrétiser ce projet pour septembre 2003, les personnes intéressées seraient aimables de se faire connaître au bureau de l'A.D.S.C.E. au 01 64 31 19 01

CARREFOUR DE L' AMITIE

L'Assemblée générale du Carrefour de l'Amitié s'est tenue le dimanche 2 février 2003. C'est le moment idéal pour faire le bilan de l'année écoulée et se souvenir des agréables sorties et voyages organisés.

¹ Jean Jacques Hyst, Maire de La Madeleine sur Loing et 1^{er} Vice-président du Conseil général

Georgette Tomasoni a été reconduite dans son poste de présidente de cette association dynamique ; le bureau reste inchangé.

Après un bon repas, un après-midi dansant termina cette journée.

SALON DE PEINTURE

Comme tous les ans, l'ADSCE et la commune organisent un salon de peinture dans les premiers jours du printemps. Cette année le peintre d'honneur en est Jean Chauvin.

Installé à Moret depuis 1970, ce peintre moderne et contemporain œuvre sur un support original : du papier marouflé sur du bois. Par des gestes rapides du pinceau ou du chiffon imprégné, il donne vie et anime la surface du tableau qu'il réalise.

ADSCE et la ville d'ECUELLES

14^{ème} exposition

PEINTURES et SCULPTURES

du 5 au 13 avril 2003



peintre d'honneur **JEAN CHAUVIN**

ECUELLES

Salle Jean Mermoz

ouvert de 15h à 18h - entrée gratuite

Venez découvrir cet artiste dont l'improvisation est constante mais aussi d'autres peintres et sculpteurs, du 5 avril au 13 avril, salle Jean Mermoz.

NOS SPORTIFS A L' HONNEUR

Cette rubrique est ouverte aux sportifs qui obtiennent des résultats lors de leurs rencontres sportives. Un courrier adressé en Mairie à la Commission "Information-Communication" avec les résultats obtenus et une photo (qui sera rendue) de l'événement et l'Écuellois se fera un plaisir de diffuser cette information.

SOCIETE DE TIR DE LA REGION DE MORET

(COMMUNIQUE)

La S.T.R.M. a participé à 2 compétitions :

- CHAMPIONNAT REGIONAL DE TIR A 10 METRES, A EAUBONNE, les 4 et 5 janvier 2003.

Bonne prestation pour nos tireurs de la S.T.R.M. qui ont obtenus 3 médailles d'or :

| | | |
|-------------------|----------------------|--------------|
| Précision | cadet | Julien VALTZ |
| Pistolet Standard | surclassement junior | Julien VALTZ |
| Vitesse | surclassement junior | Julien VALTZ |

et 1 médaille de Bronze

| | | |
|-----------|----------|----------------|
| Précision | Senior 3 | Émile PHILIPPI |
|-----------|----------|----------------|

Les autres résultats :

| | | | |
|-----------|-------------------------------|-----------------------|-------|
| Précision | Cadet Garçon | Maxime CLAUDOT | 10ème |
| | Junior Garçon | Sébastien HEESTERMANS | 10ème |
| | Dame2 | Joelle MARRIGHETTI | 5ème |
| | Dame 3 | Valentine PHILIPPI | 8ème |
| | Senior 1 | Alain Valtz | 32ème |
| | | Régis MARMOUSET | 47ème |
| Senior 2 | M. MIEZE | 25ème | |
| | Jean Claude BLAISE | 44ème | |
| Carabine | Cadet Garçon | Alexis FRANVILLE | 4ème |
| | Junior Garçon | Mickaël SAVARY | 4ème |
| | Senior 2 | J.M. BAMBERGER | 13ème |
| Vitesse | Junior Garçon (surclassement) | Sébastien HEESTERMANS | 7ème |
| | | Maxime CLAUDOT | 17ème |
| | Senior 1 | Alain VALTZ | 3ème |
| | | Régis MARMOUSET | 30ème |
| | | Jacques HEESTERMANS | 35ème |
| Standard | Junior Garçon (surclassement) | Sébastien HEESTERMANS | 5ème |
| | | Maxime CLAUDOT | 12ème |
| | Senior 1 | Jacques HEESTERMANS | 27ème |
| | | Régis MARMOUSET | 28ème |
| | | Alain VALTZ | 33ème |
| | Senior 2 | Emile PHILIPPI | 15ème |

9 tireurs ont obtenus la qualification pour le Championnat de France qui se déroulera du 5 au 8 Février 2003 à Cholet : 6 en tir de précision, 7 en tir Standard et 4 en tir de Vitesse, soit 17 tirs au total.

Bonne chance à toute l'équipe en espérant une continuité dans la moisson !

- CRITERIUM DEPARTEMENTAL DES ECOLES DE TIR A CHELLES, le 12 janvier 2003.

Principaux résultats :

| | | | |
|----------|-----------------|---------------------|------|
| Pistolet | Benjamin Garçon | Mickaël RETTIG | 1er |
| | | Thomas LEVAILLANT | 5ème |
| | Minime garçon | Killian MARMOUSET | 7ème |
| | | Stanislas LISSITZKY | 8ème |
| Carabine | poussin garçon | Mathieu LEVAILLANT | 7ème |
| | benjamin fille | Blandine VALTZ | 2ème |
| | | Émilie LAMOTTE | 3ème |
| | benjamin garçon | Alexandre GOUYON | 9ème |

| | | |
|---------------|----------------|-------|
| minime garçon | Xavier RIBEIRO | 10ème |
| | Mickaël CHESNE | 3ème |
| | Léo CORNET | 10ème |

Sont qualifiés pour les Régionaux, le 2 février à Créteil : RETTIG Mickaël, LEVAILLANT Thomas, VALTZ Blandine et CHESNE Mickaël.

Nous leurs souhaitons également bonne chance.



Julien VALTZ, triple champion d'Ile de France

Infos pratiques

DATES A RETENIR :

FNACA : CESSEZ LE FEU : Commémoration le mercredi 19 mars à 11h00 (voir ci-dessous)

ECOLES : Samedis libérés : 15 mars et 5 avril
 Vacances scolaires de Printemps : du samedi 5 avril après la classe au lundi 22 avril au matin.

COMITE DES FETES : Samedi 8 mars, Carnaval de printemps.

Cessez-le-feu du 19 mars 1962

COMITE FNACA-MORET-VENEUX-ECUELLES ET LES ENVIRONS

A l'occasion du 41^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, il sera procédé à un dépôt de gerbes au monument aux Morts le

mercredi 19 mars 2002, .

Rassemblement devant la Mairie, à 11 heures.

Faites votre ce dicton : il est préférable d'être attendu que regretté !

Ralentissez sur les routes d'Ecuelles !

Merci pour la sécurité de tous.

QUELQUES RAPPELS

• LES FEUX

Il est rappelé qu'à partir du 01 mars 2003 et jusqu'au 30 septembre de cette même année et ceci, tant que cet état de faits sera maintenu, les feux sont interdits (Arrêté préfectoral).

• L'USAGE DES ENGIN BRUYANTS

L'utilisation des engins à moteurs (tondeuses, tronçonneuses et autres) est réglementée par Arrêté du Maire.

Cette utilisation est autorisée :

- du lundi au vendredi de 7h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- le dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

• STATIONNEMENT

Le stationnement est réglementé sur le territoire de la commune. Il s'effectue :

- du 1^{er} au 15 : du côté impair
- du 16 au 31 du côté pair.

Cependant, à certains endroits, le stationnement est unilatéral et signalé par des panneaux de signalisation.

Le stationnement sur les trottoirs est interdit.

De même, sur les emplacements réservés aux bus même devant l'école de Ravanne pour quelques minutes !. PENSEZ A LA SECURITE DES ENFANTS.

UNITE D'ACTION SOCIALE

Service social DASSMA, 1 rue André Thomas, 77875 MONTEREAU CEDEX

Mme TORRES, assistante sociale effectue une permanence, à la maison communale, au Rond point de Charmois, à Ecuelles. Les rendez-vous doivent être pris auprès du secrétariat : tél.: 01 60 57 22 33.

Permanence en mars : Lundi 03 mars, de 14h00 à 17 h00 ; vendredi 14 mars de 09h00 à 11h30 et lundi 31 mars de 14h00 à 17h00 (Permanence suivante : Lundi 14 avril)

Mme Torres propose aussi des rendez-vous et des visites à domicile en dehors des permanences, à la demande des usagers. Renseignements auprès de son secrétariat.

PERMANENCES DU DEPUTE

Si vous souhaitez rencontrer Yves Jégo, Député, prendre rendez-vous à son secrétariat au 01 64 32 02 81 ou au 01 64 70 44 02.

Permanences de mars :

Vendredi 7 mars à 9h30 à Melun ; vendredi 14 mars à 9h30 à Vaux le Pénil ; vendredi 21 mars à 9h30 à Montereau ; vendredi 21 mars à 14h30 à Moret et vendredi 28 mars à 9h30 à Melun

SERVICE "EMPLOI"

Les permanences du service "Emploi" se tiennent tous les lundis de 14h00 à 17h00 à la maison communale, rond point de Charmois à Ecuelles. Contacter Mme DEJEAN au 01 64 31 18 76

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 21 mars

Nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils ont été déposés trop tard.

Prochain enlèvement : vendredi 18 avril

COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES

Samedi 29 mars

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz de 16h00 à 18h30.

ATTENTION : Il est rappelé que le dépôt sauvage sur l'aire de stationnement du camion collecteur est strictement interdit.

Prochaine collecte : samedi 26 avril

SERVICES MUNICIPAUX

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

E-mail : mairie.ecuelles@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-ecuelles.fr

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

| | |
|------------------|--|
| Lundi au Jeudi : | de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30 |
| Vendredi : | de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 |
| Samedi : | de 10h00 à 12h00 uniquement pour l'état civil. |

ACCUEIL TELEPHONIQUE :

| | |
|------------------|-------------------------------------|
| Lundi : | de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 |
| Mardi au Jeudi : | de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 |
| Vendredi : | de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 |
| Samedi : | de 10h00 à 12h00 |

Place publique – L'Ecuellois

Conception et réalisation : Commission "Information et communication"

Directeur de publication J. MARECHAL – Impression : Mairie